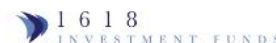


Document d'informations clés



BOND EURO (LE « COMPARTIMENT »), UN COMPARTIMENT DE 1618 INVESTMENT FUNDS (LE « FONDS »)

Classe : EUR - ISIN : LU0041781229

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom : 1618 Investment Funds - Bond Euro - EUR
Nom de l'initiateur : Lemanik Asset Management S.A.
ISIN : LU0041781229
Site internet : <https://www.lemanikgroup.com/>

Appelez le +352 26 39 60 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de Lemanik Asset Management S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg.

Lemanik Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Le présent document d'informations clés est exact au 18 février 2025.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Ce produit est un compartiment de 1618 Investment Funds, un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) soumis aux lois du Luxembourg.

DURÉE

Le Fonds est établi pour une durée illimitée. Toutefois, le Conseil d'Administration peut décider de fermer ce produit dans certains cas.

OBJECTIFS

L'objectif du Compartiment est d'offrir aux investisseurs un rendement similaire à celui d'un portefeuille investi de manière diversifiée dans des émissions obligataires en Euro. Ce Compartiment est géré activement, dans le respect d'une diversification prudente, en exploitant les opportunités d'investissement telles qu'elles se présentent.

Le Compartiment s'exposera principalement, soit directement, soit indirectement (y compris au moyen d'actions et/ou de parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC et/ou d'instruments financiers dérivés) à des obligations, émises par un Etat et/ou des sociétés. Le compartiment pourra aussi s'exposer à des obligations non traditionnelles, telles que des obligations perpétuelles (pour maximum 15% des actifs nets du Compartiment), des obligations convertibles (pour maximum 15% des actifs nets du Compartiment) et des obligations contingentes convertibles (pour maximum 15% des actifs nets du Compartiment). Le Compartiment pourra également avoir recours aux indices obligataires au travers de produits structurés ou d'autres certificats.

Le Compartiment investira pour au moins 50% de ses actifs nets dans des émissions libellées en EUR.

Le Compartiment investira également pour au moins 50% de ses actifs nets dans des instruments bénéficiant d'un rating « investment grade » d'une agence de notation reconnue. Dans les cas où les émissions ne bénéficient pas de ratings, elles seront classées sur base du rating de l'émetteur lui-même. Dans le cas d'investissement dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC, la sélection se fera sur base du rating moyen des investissements sous-jacents.

Des investissements dans des pays émergents ne sont pas exclus et pourront, selon les opportunités de marché, représenter une part importante du portefeuille. Aussi, le Compartiment pourra s'exposer soit directement, soit indirectement (au moyen d'instruments éligibles, y compris des instruments financiers dérivés) aux devises.

Le Compartiment peut détenir au maximum 20% de son actif net en liquidités à titre accessoire. La limite de 20% susmentionnée pourra être temporairement dépassée et représenter 100% des actifs nets du Compartiment, pendant une période strictement nécessaire lorsque, en raison de conditions de marché exceptionnellement défavorables, les circonstances l'exigent et que ce dépassement est justifié eu égard aux intérêts des investisseurs.

Le Compartiment peut, de manière accessoire, détenir des dépôts à terme au sens de l'article 41(1) de la Loi du 17 décembre 2010, à hauteur de 20% de son actif net, afin d'optimiser la gestion de sa trésorerie et des instruments du marché monétaire. Dans un but défensif et de manière temporaire, le Compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs nets en dépôts à terme et/ou instruments du marché monétaire. Un investissement jusqu'à 100% des actifs nets du Compartiment dans des instruments visés à la clause 1.5 des « Pouvoirs et Restrictions d'Investissement » de ce Prospectus ne peut être exclu.

Il est rappelé à l'investisseur que le Compartiment utilisera, dans le cadre d'une gestion active des avoirs sous gestion, des instruments financiers dérivés. Des techniques de couverture de risque autorisées seront aussi utilisées, si nécessaire.

Le Compartiment pourra investir plus que 10% de ses actifs nets dans d'autres OPCVM et/ou d'autres OPC.

La devise d'expression du Compartiment est l'Euro.

Le Compartiment a été classifié comme conforme à l'article 6 du Règlement SFDR.

L'investisseur peut vendre ses parts chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg.

Cette classe d'action ne distribue pas de dividende.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit convient aux investisseurs de détail ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui ne nécessitent pas la garantie de leur capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à accroître leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement pendant 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Société Générale Luxembourg S.A..

Des informations supplémentaires sur le Fonds (y compris le Prospectus actuel et le dernier rapport annuel) sont disponibles en français, et des informations sur le Compartiment et les autres catégories d'actions (y compris les derniers prix des actions et les versions traduites du présent document), sont mises à disposition gratuitement sur le site www.lemanikgroup.com ou sur simple demande écrite à Lemanik Asset Management S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, Luxembourg ou par e-mail à fund.reporting@lemanik.lu.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques fondamentaux du fonds d'investissement résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels le fonds est investi.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :	5 ans EUR 10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	

Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 120 -18.8%	EUR 6 740 -7.6%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 120 -18.8%	EUR 8 050 -4.3%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2017 et octobre 2022.
Modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 030 0.3%	EUR 9 200 -1.7%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2019 et mai 2024.
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 230 12.3%	EUR 10 420 0.8%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2016 et février 2021.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si Lemanik Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Lemanik Asset Management S.A. n'effectue aucun paiement en votre faveur concernant ce Fonds et vous serez toujours payé en cas de défaut de Lemanik Asset Management S.A.

Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de Société Générale Luxembourg S.A. et sont séparés des actifs des autres compartiments du Fonds. Les actifs du Compartiment ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 186	EUR 902
Incidence des coûts annuels (*)	1.9%	1.9%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.2% avant déduction des coûts et de -1.7% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.65% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 165
Coûts de transaction	0.21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été choisie afin de fournir un rendement constant, qui dépende moins des fluctuations du marché.

Les Actions seront, en principe, rachetées au premier Prix de Transaction (tel que défini sous « Prix des Actions ») postérieur à la demande de rachat pour autant que celle-ci soit reçue avant 12.00 heures (heure de Luxembourg) au plus tard un jour bancaire ouvrable au Luxembourg avant le Jour de Transaction.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite faire une réclamation auprès du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite décrivant le problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courriel, soit par courrier, dans une langue officielle de son pays d'origine, à l'adresse suivante :

Lemanik Asset Management S.A.,
106 Route d'Arlon,
L-8210 Mamer,
Luxembourg
<https://www.lemanikgroup.com/>
complaintshandling@lemanik.lu

Autres informations pertinentes

De plus amples informations sur le Fonds, y compris le Prospectus, les états financiers les plus récents et les derniers cours des actions, sont disponibles gratuitement sur www.fundsquare.net ou au siège social du créateur du produit.

Les performances passées et les scénarios de performance passés sont disponibles sur le site web <https://www.1618am.com/bond-euro>.

Les données de performance passées sont présentées sur les 10 dernières années.